

Vous ne pouvez pas lire ou voir les images ? [Ouvrir cet email dans votre navigateur](#)



**CGP ONE** , cabinet de conseil en Gestion de Patrimoine

## Opportunité Produit Financier

### Agap' Flash Septembre 2019 <sup>(1)</sup>

- Fréquence de rappel :**  
Quotidienne
- Barrière de distribution des coupons :** -20%
- Coupons :**  
7% par an<sup>(2)</sup>
- Barrière de protection :**  
60%
- Indice :**  
CAC<sup>®</sup> Large 60 Equal Weight Excess Return
- Durée maximum :**  
10 ans

Découvrir cette opportunité

Cabinet CGP ONE - Conseil en Gestion de Patrimoine - Toulouse - ParisSiège social : 14-16 place Laganne 31300 Toulouse – Téléphone : 05 61 52 17 01Etablissement secondaire : 31 rue Saint Hilaire 94210 Saint Maur des Fossés – Téléphone : 01 45 14 80 34contact@gestiondepatrioine.com - gestiondepatrioine.comSociété CGP ONE, S.A.R.L. à associé unique à capital variable (capital minimum de

800 €uros) enregistrée au RCS de Toulouse sous le n° 450 434 535 - Code APE 7022Z – Activité de transaction sur immeuble et fonds de commerce (carte n°CPI 3101 2018 000 035 300/CCI Toulouse) sans encaissement de fonds, effets ou valeurs – Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 002 919 (www.orias.fr) en qualité de Courtier en Assurance positionné dans la catégorie « b » et Conseiller en Investissements Financiers adhérent à la Chambre Nationale des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) - Déclaration Cnil NS 48 n° 1222820 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR12450434535 – RCP et garantie financière n°112.786.342 (adhérent n°224545) de la Compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

(1) Agap'Flash Septembre 2019 est une unité de compte référencée dans les contrats d'assurance-vie et les contrats de capitalisation Apicil Assurances, Apicil Life, Axa Thema et Generali Patrimoine représentative de titres de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

(2) Gain de 0,01917% par jour calendaire écoulé (7% par an) si à une date d'observation quotidienne après l'année 1 le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial ou si à la date d'observation finale, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial.

Hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance vie / de capitalisation), sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final. Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur Natixis Structured Issuance et de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule Natixis SA, ainsi que le risque de faillite de l'assureur. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment le niveau de l'Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment : Risque de perte en capital : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale. Risque lié au sous-jacent : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice. Risque lié aux marchés de taux : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du titre de créance provoquera une baisse de sa valeur. Risque de contrepartie : l'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au titre de créance. Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre ce titre de créance totalement illiquide. La valorisation d'Agap' Flash Septembre 2019 en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Quotidienne, si le niveau de l'Indice est proche de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 60 % ou de 80 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant. Le titre de créance visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus et les Conditions Définitives d'Agap' Flash Septembre 2019 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 plus grandes valeurs suivantes (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-contre). L'Indice est calculé

de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit), puis en soustrayant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,73 %. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Pour de plus amples informations sur l'Indice, consulter le site [www.euronext.com/fr/products/indices/FR0012663334-XP](http://www.euronext.com/fr/products/indices/FR0012663334-XP), ainsi que différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index ; code ISIN : FR0012663334). Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

Cet email a été envoyé par [charles@gestiondepatrioine.com](mailto:charles@gestiondepatrioine.com) à [\[Recipient's Email Address\]](#)

Pas intéressé [Se désinscrire](#) | [Modifier votre profil](#)

CGP One | Cabinet de conseil en Gestion de Patrimoine à Paris et Toulouse.

**CGP ONE**

Représenté par: François LEBEAU | Adresse e-mail: [contact@gestiondepatrioine.com](mailto:contact@gestiondepatrioine.com) | Téléphone: 0962108195  
| Tax Identification Number: FR51524683489

